



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15–18 novembre 2021

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 13 octobre 2021	WFP/EB.2/2021/6-D/Add.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021)

Contexte

1. Le présent document fait état de la réponse apportée par la direction du PAM aux recommandations issues de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Gambie.
2. L'évaluation a porté sur la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire de transition en 2018 et sur celle du PSP (2019-2021) pour la période allant jusqu'à septembre 2020.
3. Une approche consultative et axée sur l'utilisation a été retenue aux fins de l'évaluation, dont l'objectif était double, à savoir rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage, et dont les résultats devraient éclairer l'élaboration du prochain PSP pour la Gambie.
4. L'équipe chargée de l'évaluation a formulé cinq recommandations principales, dont trois stratégiques et deux opérationnelles, ainsi que des recommandations subsidiaires détaillant la façon dont les cinq recommandations principales devraient être mises en œuvre.
5. Le présent document indique si la direction du PAM accepte, en tout ou en partie, ou rejette chacune des recommandations principales et subsidiaires et récapitule les mesures prévues (ou prises) à cet égard, les entités responsables et les délais de mise en œuvre.

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. Y. Tsumura
Directeur de pays
courriel: yasuhiro.tsumura@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: s. o. Échéance globale: décembre 2023 1. Continuer à appuyer les domaines thématiques du plan stratégique de pays (PSP) (2019-2021), tout particulièrement le renforcement des capacités et des systèmes nationaux, en procédant à certains ajustements de façon à mieux tenir compte des priorités et des besoins nationaux.</p>	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest)				
<p>1.1 Élargir la portée de l'effet direct stratégique lié aux interventions face à une crise de façon à couvrir un nombre de bénéficiaires plus élevé que celui prévu dans le budget de portefeuille de pays initial, le but étant de garantir que les structures mises en place par le bureau de pays permettent à la fois d'intervenir en cas de chocs et de mettre en œuvre des activités qui améliorent la résilience et traitent les causes profondes. (Décembre 2022)</p>	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest)	La recommandation est acceptée.	<p>1. Mener des évaluations de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité puis, sur la base des données collectées, analyser les tendances pour estimer de façon réaliste le nombre de bénéficiaires au titre de l'effet direct stratégique relatif aux interventions face à une crise (sachant que ces interventions ont déjà été intensifiées dans le cadre de la deuxième révision du PSP).</p>	Unité d'intervention d'urgence du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi et unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Février 2022
			<p>2. Prévoir des effectifs suffisants pour gérer les interventions en cas de choc et apporter, en complément des capacités nationales, un appui provisoire à la coordination et à l'exécution des interventions.</p>	Direction du bureau de pays	Juin 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			3. Procéder à une cartographie des risques.	Responsable des programmes (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Mars 2022
			4. Appuyer l'élaboration, au niveau des districts et du pays, de plans de secours fondés sur des approches multirisques.	Responsable des programmes (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Mai 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.2 Continuer à appuyer le transfert de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire, en mettant l'accent sur la consolidation du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale moyennant des transferts de type monétaire et la mobilisation de ressources nationales. Évaluer les déficits de capacités au sein du Gouvernement afin de renforcer les compétences techniques requises pour appuyer les structures, les systèmes et les procédures du Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire en matière de gestion, de planification, de financement, de ressources humaines, de suivi et d'évaluation et de mobilisation des ressources. Collaborer avec d'autres partenaires qui sont jusque-là restés en marge, comme le Ministère de l'agriculture et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Se concerter avec les secteurs impliqués dans le programme d'alimentation scolaire au sujet de ce que constituerait une couverture appropriée et réaliste du programme et des critères de ciblage. (Décembre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>5. Organiser une concertation nationale au sujet du transfert et établir une feuille de route en vue d'un transfert réussi.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'alimentation scolaire)</p>	<p>Février 2022</p>
			<p>6. Achever l'analyse des déficits de capacités relative au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'alimentation scolaire)</p>	<p>Février 2022</p>
			<p>7. En collaboration avec le Ministère de l'agriculture et la FAO, faire le point sur la concertation organisée.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée des moyens d'existence; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unités chargées de l'alimentation scolaire et de l'appui à l'accès des petits producteurs agricoles aux marchés)</p>	<p>Mars 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
1.3 Intégrer la question du surpoids et de l'obésité dans l'enveloppe de services nutritionnels et dans l'ensemble du PSP et promouvoir la collaboration avec les acteurs travaillant sur cette question. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Division de la nutrition du Siège)	La recommandation est acceptée.	8. Organiser des réunions entre les entités des Nations Unies compétentes en matière de nutrition et le comité technique consultatif national sur la nutrition, l'objectif étant de trouver des domaines de collaboration pour remédier au triple fardeau de la malnutrition et de planifier des activités conjointes.	Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la nutrition; Division de la nutrition)	Avril 2022
			9. En collaboration avec l'unité du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest chargée de la nutrition et avec la Division de la nutrition, évaluer les besoins et élaborer des interventions qui permettront, dans le cadre du prochain PSP, de lutter contre le triple fardeau de la malnutrition.	Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la nutrition; Division de la nutrition)	Avril 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			10. Inclure le surpoids et l'obésité dans les sujets abordés dans le cadre des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en mobilisant les parties prenantes nationales, l'organisme national chargé de la nutrition, le Ministère de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en faveur de la prise en compte de ces questions dans le manuel et la stratégie correspondants.	Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la nutrition; Division de la nutrition)	Avril 2022
1.4 Considérer la transformation des aliments comme un élément clé des chaînes de valeur, dans lequel les femmes peuvent jouer un rôle important. Continuer à appuyer la production locale de produits alimentaires nutritifs et intégrer la nutrition dans la réflexion relative à l'agriculture et aux systèmes alimentaires. (Décembre 2022)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	11. Utiliser les réunions du réseau des entreprises du mouvement Renforcer la nutrition (SUN) pour trouver des moyens d'appuyer, dans le cadre des chaînes de valeur, les activités de transformation des aliments tenant compte des questions nutritionnelles et pour les mettre en œuvre.	Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la nutrition; Division de la nutrition)	Mars 2022
			12. Former les membres du réseau des entreprises du mouvement SUN à la transformation des produits alimentaires et au contrôle de la qualité.	Unité du bureau de pays chargée de la nutrition	Mai 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>13. En collaboration avec les entités des Nations Unies compétentes en matière de nutrition ainsi qu'avec les interlocuteurs au sein du Gouvernement et les autres organismes des Nations Unies, élaborer, dans le cadre du prochain PSP, un projet d'enrichissement des aliments s'inscrivant dans la droite ligne des efforts visant à réduire les carences en micronutriments.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la nutrition et unité de la qualité de la sécurité sanitaire des aliments; Division de la nutrition)</p>	<p>Avril 2022</p>
			<p>14. Faciliter, à titre d'essai, la production locale d'aliments composés enrichis et de riz enrichi à utiliser dans les programmes de nutrition et d'alimentation scolaire, le PAM devant procéder à des contrôles stricts de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments ainsi produits.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la nutrition (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments et unité chargée de la nutrition; Division de la nutrition)</p>	<p>Août 2022</p>
<p>1.5 Continuer à promouvoir le programme de protection sociale en tant que cadre général permettant d'intégrer les activités du PAM et faciliter la construction de dispositifs nationaux visant à faire face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. (Décembre 2023)</p>	<p>Bureau de pays (unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées de la protection sociale)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>15. Faciliter la création d'un forum national de la protection sociale afin de mieux faire connaître le programme de protection sociale et de mobiliser les parties prenantes aux fins d'une meilleure coordination.</p>	<p>Responsable des programmes du bureau de pays</p>	<p>Février 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			16. Mettre au point un protocole de protection et de partage des données inscrites dans le registre national de protection sociale.	Responsable des programmes du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et unité chargée du suivi et de l'évaluation; unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées de la protection sociale)	Février 2022
			17. Dans le cadre du prochain PSP, inclure la protection sociale dans les efforts de renforcement des capacités du pays.	Responsable des programmes du bureau de pays (unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées de la protection sociale)	Avril 2022
			18. Promouvoir la révision de la politique nationale de protection sociale et de son plan de mise en œuvre comme un moyen de favoriser la mise sur pied de dispositifs nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tout en veillant à ce que les activités du PAM soient intégrées dans le dispositif national de protection sociale.	Responsable des programmes du bureau de pays (unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées de la protection sociale)	Novembre 2023

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
1.6 Promouvoir l'examen des enseignements tirés de la riposte à la COVID-19 afin de renforcer les relations et la coordination des programmes avec les acteurs clés. (Décembre 2021)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	La recommandation est acceptée en partie. La direction accepte la recommandation 1.6, mais juge le délai de mise en œuvre (décembre 2021) trop court, compte tenu de ce qu'en septembre 2021, le pays faisait toujours face aux effets de la pandémie de COVID-19.	19. Organiser, à l'intention des autorités locales, une réunion afin de dresser le bilan des interventions humanitaires et logistiques menées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.	Unité du bureau de pays chargée des interventions en cas de crise (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Février 2022
			20. Organiser une session sur les enseignements tirés de l'expérience à l'intention des parties prenantes nationales.	Unité du bureau de pays chargée des interventions en cas de crise (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Février 2022
			21. Prévoir, lors d'une réunion du forum national de protection sociale, une session thématique sur la réponse humanitaire à la COVID-19.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Février 2022
Degré de priorité: s. o. Échéance globale: décembre 2023 2. Élaborer une stratégie de renforcement des capacités pour le prochain PSP.	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Service du Siège chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.1 Élaborer des théories du changement et définir, pour les systèmes nationaux appuyés par le PAM, des objectifs à long terme et des voies à suivre en matière de gestion des risques de catastrophe, de systèmes de nutrition et de protection sociale, en particulier pour ce qui est des programmes d'alimentation scolaire. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Service du Siège chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	1. Organiser une réunion du groupe de travail stratégique Faim zéro et élaborer des théories du changement pour les politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des institutions nationales participantes.	Responsable des programmes du bureau de pays	Mars 2022
			2. Élaborer une théorie du changement pour le prochain PSP.	Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée du cycle des projets; Siège: Division des programmes – action humanitaire et développement)	Mars 2022
			3. Aider l'agence nationale de gestion des catastrophes à élaborer une stratégie de financement de la gestion des risques de catastrophe.	Unité du bureau de pays chargée des interventions en cas de crise (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise)	Mars 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.2 Réaliser des évaluations des capacités fondées sur les théories du changement afin de recenser les lacunes en matière de capacités auxquelles il doit être remédié à court, moyen et long terme. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Service du Siège chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	4. Pour chacun des domaines thématiques de l'effet direct stratégique, évaluer les lacunes en matière de capacités des institutions nationales ou locales concernées.	Responsable des programmes du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée des programmes)	Mars 2022
2.3 Élaborer une stratégie de renforcement des capacités reposant sur un ensemble cohérent de ressources, de partenaires et de méthodes. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Service du Siège chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	5. Mettre au point une stratégie de renforcement des capacités.	Responsable des programmes du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée des partenariats; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée des programmes)	Décembre 2022
			6. Établir le mandat d'un consultant chargé de diriger l'élaboration de la stratégie et les consultations avec les parties prenantes, et procéder au recrutement correspondant.	Responsable des programmes du bureau de pays	Mars 2022
			7. Demander au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de fournir, dans le cadre d'une affectation temporaire, des orientations et des conseils techniques aux fins de la mise au point d'une stratégie de renforcement des capacités.	Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée des programmes)	Mars 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.4 Rendre la structure du PSP plus cohérente et plus claire: envisager d'intégrer pleinement la question du renforcement des capacités du pays dans les effets directs stratégiques thématiques afin de combiner activités de renforcement des capacités et mise en œuvre directe et d'accroître la clarté des rapports. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée en partie. Le bureau de pays va adapter la structure du PSP afin de la rendre plus cohérente et plus évidente et de faciliter l'établissement de rapports plus clairs. Toutefois, la pleine intégration du renforcement des capacités du pays dans les domaines thématiques des effets directs stratégiques dépendra de la politique actualisée du PAM en la matière et des consultations avec le Siège, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et les autres parties prenantes.	8. Indiquer clairement les domaines thématiques des effets directs stratégiques auxquels se rapportent chacune des activités de renforcement des capacités.	Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée du renforcement des capacités des pays)	Juin 2022
			9. Inclure, dans le cadre logique du prochain PSP et les outils de suivi connexes, des indicateurs spécifiques au renforcement des capacités du pays.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Mai 2022
			10. Recenser les parties prenantes concernées par la stratégie de renforcement des capacités du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation des lacunes en matière de capacités menée au titre de la recommandation 2.2.	Responsable des programmes du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée des partenariats; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée du renforcement des capacités des pays)	Septembre 2022
			11. Consulter le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest au sujet des aspects du renforcement des capacités du pays, afin de s'assurer que la nouvelle structure du PSP est alignée sur la stratégie mondiale en matière de renforcement des capacités actuellement mise au point.	Responsable des programmes du bureau de pays (unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées du renforcement des capacités des pays)	Février 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			12. Se pencher sur la question de savoir si le renforcement des capacités du pays devrait faire l'objet d'une intégration transversale ou si, en tant qu'effet direct distinct, son intégration devrait dépendre des résultats de l'analyse des lacunes en matière de capacités menée au titre de la recommandation 2.2 et de la stratégie actualisée du PAM en matière de renforcement des capacités des pays.	Responsable des programmes du bureau de pays (Directeur de pays et unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées du renforcement des capacités des pays)	Février 2022
2.5 Renforcer les compétences du bureau de pays en matière de renforcement des capacités du pays en créant un poste de spécialiste en la matière, dont le titulaire devra être expérimenté, avec l'appui continu du bureau régional et du Siège. (Décembre 2023)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Service du Siège chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée en partie. Compte tenu des difficultés chroniques rencontrées par le bureau de pays pour ce qui est de trouver des ressources, notamment financières, et vu la petite taille du bureau, il n'est pas possible de recruter un spécialiste du renforcement des capacités nationales.	13. Déployer un spécialiste du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest ou du Siège pour lancer la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du pays dans le cadre du prochain PSP et accroître les moyens du bureau de pays, en fonction des fonds disponibles. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Siège continueront d'aider le bureau de pays en comblant les lacunes en matière de capacités aux fins de l'élaboration du prochain PSP.	Responsable des programmes du bureau de pays (unités du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Siège chargées du renforcement des capacités des pays)	Janvier 2023

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: s. o. Échéance globale: décembre 2023 3. Continuer à renforcer l'approche tenant compte de la problématique femmes-hommes utilisée dans le PSP afin de progresser vers la réalisation de ses objectifs contribuant à transformer les relations entre les sexes.</p>	<p>Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Division de la nutrition et Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes)</p>				
<p>3.1 Continuer à renforcer la capacité du bureau de pays en matière de programmation axée sur la problématique femmes-hommes. Prévoir un budget pour les activités favorisant l'égalité des sexes et envisager d'attribuer au responsable de la problématique femmes-hommes un rôle à temps plein. Insister sur l'idée que la prise en compte de la problématique femmes-hommes est "l'affaire de tous", par exemple en soulignant l'engagement de la direction en faveur de l'égalité des sexes et de l'avancement des femmes et en y associant activement les responsables des activités du PSP.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée en partie. Compte tenu des difficultés chroniques rencontrées par le bureau de pays pour ce qui est de trouver des ressources, notamment financières, et vu la petite taille du bureau, il n'est pas possible de recruter un ou une spécialiste de la problématique femmes-hommes.</p>	<p>1. En fonction des fonds disponibles, recruter un ou une spécialiste de la problématique femmes-hommes au bureau de pays, avec l'appui de l'unité compétente du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes.</p> <p>2. Mener des activités de renforcement des capacités en matière de problématique femmes-hommes pour tous les partenaires et le personnel du PAM, et veiller à ce que les spécialistes et responsables de la coordination de ces questions participent activement à l'élaboration du nouveau PSP.</p>	<p>Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la problématique femmes-hommes)</p> <p>Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de la problématique femmes-hommes)</p>	<p>Mars 2022</p> <p>Mars 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
3.2 Réaliser une évaluation de la problématique femmes-hommes axée sur la nutrition et sur les pratiques et normes des ménages et des communautés qui ont une incidence sur les effets directs en matière de nutrition. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et Division de la nutrition)	La recommandation est acceptée.	3. Procéder à une analyse de la problématique femmes-hommes pour évaluer les incidences des inégalités entre les sexes, des pratiques familiales et communautaires et des normes sociales sur la réalisation des effets directs relatifs à la nutrition, et utiliser les résultats pour élaborer des interventions nutritionnelles tenant compte de cette problématique (ou, idéalement, contribuant à transformer les relations entre les sexes).	Responsable de la coordination des questions relatives à la problématique femmes-hommes du bureau de pays (bureau de pays: unité chargée de la nutrition et unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unités chargées de la problématique femmes-hommes et de la nutrition)	Décembre 2022
			4. Examiner les outils de collecte de données et les rapports du bureau de pays afin de vérifier qu'ils tiennent compte de la problématique femmes-hommes et qu'ils sont conformes aux exigences de communication des informations relatives au marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge.	Responsable de la coordination des questions relatives à la problématique femmes-hommes du bureau de pays (bureau de pays: unités chargées du suivi et de l'évaluation et de la nutrition; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unités chargées de la problématique femmes-hommes et de la nutrition)	Février 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
3.3 Évaluer la participation des femmes dans les chaînes de valeur, en particulier dans les activités de transformation, afin de mettre en avant le potentiel susceptible d'être développé au titre de l'effet direct stratégique 4 et les liens possibles avec le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Sur la base des résultats, élaborer une activité qui favorise la participation de groupes de femmes impliquées dans les chaînes de valeur, en donnant à ces dernières la possibilité de fournir des produits au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	La recommandation est acceptée.	5. Évaluer dans quelle mesure les femmes participent aux chaînes de valeur, en particulier aux activités de transformation.	Unité du bureau de pays chargée des moyens d'existence (bureau de pays: unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Septembre 2022
			6. Fournir aux groupes de femmes une formation en matière de marchés publics, de qualité des aliments et de regroupement de la production.	Unité du bureau de pays chargée des moyens d'existence (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Décembre 2022
			7. Sensibiliser les groupes de femmes au fait que les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale peuvent constituer un débouché pour leurs produits.	Unité du bureau de pays chargée des moyens d'existence (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Décembre 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			8. Promouvoir largement les appels d'offres dans les lieux publics (potagers communautaires, bureaux régionaux du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire ou encore marchés) et par l'intermédiaire des dirigeants et chefs locaux, comme les <i>alkalos</i> .	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire	Décembre 2022
<p>Degré de priorité: s. o. Échéance globale: décembre 2023 4. Renforcer le système de suivi et d'évaluation du PSP afin de garantir une analyse et un compte rendu appropriés des produits et des effets directs du PSP.</p>	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Division de la planification et de la performance institutionnelles du Siège et Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)				
4.1 Assurer la cohérence dans le temps de la mesure de tous les indicateurs relatifs aux produits et au revenu en conservant les mêmes indicateurs tout au long de la période de mise en œuvre du PSP et grâce à une planification et à des ressources appropriées. (Décembre 2023)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Division de la planification et de la performance institutionnelle)	La recommandation est acceptée.	1. Procéder au suivi annuel des effets directs ou évaluer les progrès à l'aune des indicateurs.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Décembre 2023

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			2. Mettre au point et déployer une plateforme où seront saisies quotidiennement les données concernant la fréquentation scolaire.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (bureau de pays: unité chargée de l'alimentation scolaire; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Avril 2023
			3. Inclure, dans le système d'information sur la gestion de l'éducation, des indicateurs relatifs au programme d'alimentation scolaire, et ventiler les données concernant les indicateurs existants selon qu'elles se rapportent à des écoles aidées par le PAM ou par le Gouvernement ou à des écoles non bénéficiaires.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (bureau de pays: unité chargée de l'alimentation scolaire; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Juin 2022
			4. Évaluer, dans le cadre d'une étude, les incidences de l'alimentation scolaire sur les effets directs liés à la nutrition.	Unités du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (bureau de pays: unités chargées de la nutrition et de l'alimentation scolaire; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest)	Juillet 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
4.2 Créer un système complet de suivi et d'évaluation du renforcement des capacités du pays visant à mesurer les progrès réalisés sur la base des théories du changement susmentionnées. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Division de la planification et de la performance institutionnelle et Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée.	5. Se pencher, avec l'unité du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi, sur tout nouvel outil institutionnel du PAM ou indicateur d'effet direct relatif au renforcement des capacités, en prévision du prochain PSP.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (bureau de pays: unité chargée des programmes; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi; Siège: unité de liaison pour le suivi et l'évaluation)	Avril 2022
			6. Établir des indicateurs propres au pays pour mesurer la réalisation des objectifs nationaux en matière de renforcement des capacités.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (bureau de pays: unité chargée des programmes; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Avril 2022
Degré de priorité: s. o. Échéance globale: décembre 2023 5. Améliorer l'approche et les procédures relatives aux achats locaux suivies dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale afin de faciliter la participation des petits exploitants au programme.	Bureau de pays				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
5.1 En collaboration avec la FAO et le Ministère de l'agriculture, réfléchir aux moyens d'appuyer les chaînes de valeur et les petits exploitants en effectuant des analyses de la chaîne de valeur afin de recenser les obstacles qui entravent la participation des agriculteurs à l'approvisionnement du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et prendre des mesures pour y remédier. (Décembre 2022)	Bureau de pays (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	La recommandation est acceptée.	1. Utiliser les analyses des chaînes de valeur menées par la FAO pour remédier aux obstacles auxquels font face les agriculteurs.	Unité du bureau de pays chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Février 2022
			2. Analyser les chaînes de valeur des produits présentant un intérêt pour le PAM mais qui ne sont pas couverts par l'analyse de la FAO.	Unité du bureau de pays chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Novembre 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			3. Sensibiliser la population au concept de l'alimentation scolaire utilisant la production locale ainsi qu'aux bénéfices et débouchés offerts par celle-ci.	Unité du bureau de pays chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Février 2022
			4. En collaboration avec le Gouvernement, appuyer la création et l'organisation de filières institutionnelles pour les petits exploitants.	Unité du bureau de pays chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Décembre 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
5.2 En collaboration avec le Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire, évaluer les flux de trésorerie en ce qui concerne les mécanismes de paiement mis en place avec le Gouvernement et recenser les insuffisances qui limitent la fréquence et la ponctualité des paiements. (Décembre 2022)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	5. Évaluer les mécanismes de paiement, notamment leur faisabilité, et les capacités des prestataires de services financiers, en particulier dans les zones rurales où la facilité de paiement peut parfois constituer un point problématique.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée des transferts de type monétaire)	Mars 2022
			6. Avec le Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire, recenser les facteurs faisant obstacle aux paiements et trouver des solutions durables.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée des transferts de type monétaire)	Juin 2022
5.3 En collaboration avec le Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire et le Ministère de l'agriculture, passer en revue et simplifier les démarches administratives auxquelles doivent se soumettre les fournisseurs. (Décembre 2022)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	7. Mener une campagne de sensibilisation en prévision du transfert aux communautés des responsabilités liées à la prise de décisions. La campagne visera à renforcer le rôle des clubs de mères dans la gestion des ressources.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement)	Février 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			8. Examiner les exigences auxquelles doivent se soumettre les fournisseurs dans le cadre des appels d'offres et donner des conseils sur les moyens de les simplifier.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement (bureau de pays: unité chargée de l'alimentation scolaire)	Décembre 2021
			9. Former les fournisseurs aux exigences relatives aux appels d'offres et aux démarches administratives en vigueur.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement)	Mars 2022
5.4 En collaboration avec le Ministère de l'enseignement élémentaire et secondaire et le Ministère de l'agriculture, examiner le système de passation des marchés et de fixation des prix et envisager de souscrire un contrat agricole incluant la négociation d'un prix équitable pour les agriculteurs. (Décembre 2022)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	10. Dans le cadre du groupe de travail sur l'assistance monétaire, examiner les modalités de passation des marchés, de fixation des prix, de gestion des contrats et de rapprochement.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (bureau de pays: unité chargée de la chaîne d'approvisionnement)	Février 2022
			11. Monter (ou restructurer) une coopérative de petits exploitants pouvant travailler avec les écoles et aider les membres à négocier les tarifs.	Unité du bureau de pays chargée des moyens d'existence (bureau de pays: unités chargées de la chaîne d'approvisionnement et de l'alimentation scolaire)	Mars 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			12. Continuer de favoriser le développement institutionnel des petits exploitants en vue de leur permettre d'accéder plus facilement à des appels d'offres ouverts et équitables.	Unité du bureau de pays chargée des moyens d'existence (bureau de pays: unités chargées de la chaîne d'approvisionnement et de l'alimentation scolaire; Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest: unité chargée de l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)	Mars 2022
5.5 Collaborer avec les principales institutions spécialisées, en particulier le Ministère de l'agriculture et la FAO, et promouvoir leur participation aux activités liées à l'agriculture relevant de l'effet direct stratégique 4. Associer les directions régionales du Ministère de l'agriculture aux activités de terrain et de suivi. (Décembre 2023)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée en partie. Le bureau de pays collabore déjà avec le Ministère de l'agriculture et la FAO concernant la mise en œuvre de toutes les activités liées à l'agriculture.	13. Examiner et renouveler le mémorandum d'accord conclu avec le Ministère de l'agriculture en vue de renforcer la participation de ce dernier à la mise en œuvre de toutes les activités liées à l'agriculture, notamment les activités sur le terrain et le suivi.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (bureau de pays: unité chargée des moyens d'existence)	Juin 2022
		(La collaboration avec la FAO et le Ministère fait aussi partie des mesures au titre de la recommandation secondaire 1.2.)	14. Conclure, avec la FAO, un accord de coopération concernant la mise en œuvre des activités liées à l'agriculture.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (bureau de pays: unité chargée des moyens d'existence)	Juin 2022
			15. Commencer à travailler à des programmes conjoints avec le Ministère de l'agriculture et la FAO.	Responsable des programmes du bureau de pays (Directeur de pays)	Mars 2022

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PSP	plan stratégique de pays
SUN	Renforcer la nutrition